

**SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT  
DIRECTIVES APPLICABLES  
AU RAPPORT D'ÉTAPE**



Date limite : Le mardi 13 novembre 2018

---

Tous les organismes qui obtiennent un financement pluriannuel du Conseil des arts de Winnipeg doivent soumettre un rapport d'étape conformément à l'entente de contribution. Pour être admissible à un financement en 2019, l'organisme doit donc soumettre un rapport d'étape satisfaisant aux critères établis au plus tard le mardi 13 novembre 2018.

Ce rapport comprend un certain nombre d'éléments, dont des formulaires en format PDF à remplir et d'autres qui doivent être remis sur des feuilles de 8 po x 11 po, écrites d'un côté seulement avec une police à 12 points. Les formulaires requis sont disponibles sur notre site Web au [www.winnipegarts.ca](http://www.winnipegarts.ca) et peuvent être téléchargés, remplis, imprimés pour être ensuite remis en main propre.

Les formulaires PDF sont créés de façon à ce que toute l'information puisse être sauvegardée, à la condition d'utiliser la version la plus récente du logiciel Adobe Reader. Ce logiciel peut être téléchargé gratuitement à partir du site <http://get.adobe.com/reader>. Veuillez ne pas utiliser d'autre logiciel qu'Adobe (comme Preview, pour les utilisateurs de Mac) car les formulaires ne s'afficheront pas correctement.

Le Conseil des arts de Winnipeg n'acceptera pas de rapports d'étape soumis par voie électronique. Les documents doivent être remis sur papier avant 16 h à la date limite et porter les signatures originales *à l'encre*.

Nous demandons un seul exemplaire du rapport. Tous les documents doivent être fournis sur des feuilles blanches en format lettre, écrites d'un seul côté avec une police à 12 points et des marges de 1 pouce (2,54 cm). **Veillez ne pas agraffer ni relier les pages de quelque façon que ce soit.**

---

Les subventions pour l'année 2019 seront versées à mesure que la Ville de Winnipeg fournira les fonds nécessaires. On prévoit, mais ce n'est pas encore confirmé, que le premier paiement représentant 30 % du montant total de la subvention sera versé en février 2019, le solde devant être disponible en avril 2019.

---

**Pour toute question concernant ce programme, veuillez communiquer avec :**

Dominic Lloyd  
Directeur du développement des programmes et des arts  
204-943-7668  
[dom@winnipegarts.ca](mailto:dom@winnipegarts.ca)

---

**SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT  
DIRECTIVES APPLICABLES  
AU RAPPORT D'ÉTAPE**

Date limite : Le mardi 13 novembre 2018



---

Les rapports doivent contenir tous les éléments suivants :

**1. Formulaire d'inscription** (utiliser le formulaire PDF fourni)

Remplir le formulaire d'inscription et apposer les signatures originales du directeur artistique, de l'agent administratif principal et du président du conseil d'administration. Ce document doit être imprimé et porter les signatures originales à l'encre.

**2. Changements au programme et aux activités artistiques** (*maximum 1 page*)

Fournir l'information la plus récente sur les activités artistiques de l'organisme au cours de la dernière année. Signaler tout changement significatif à la portée ou à l'orientation de votre programme et de vos activités artistiques apparaissant dans la demande de subvention de votre organisme soumise en novembre 2017. Un format schématique est acceptable.

**3. Changements sur le plan opérationnel, de la gouvernance ou des activités** (*maximum 2 pages*)

Indiquer tout changement concernant la portée ou l'orientation de vos activités opérationnelles, y compris, s'il y a lieu, la direction, la gouvernance, les politiques, la planification, les installations ou infrastructures majeures, le marketing et la dotation en personnel.

Vous devez inclure une liste à jour des membres de votre conseil d'administration.

**4. Statistiques sur les activités et le public** (utiliser le formulaire PDF)

Fournir un résumé des statistiques sur les activités et le public de votre organisme à l'aide d'un des formulaires fournis. Veuillez noter que les organismes voués aux arts de la scène et aux festivals utilisent un autre formulaire que ceux évoluant dans le domaine du film, de la vidéo, des médias, des arts littéraires et des arts visuels. Une seule copie de la demande de subvention est requise; veuillez donc vous assurer que votre organisme utilise le document approprié.

**5. Rapport financier** : Les organismes doivent fournir les documents suivants :

**5a. Un sommaire financier** (rempli à l'aide du formulaire fourni) présentant les chiffres de fin d'année pour l'exercice 2017-2018 et les projections financières de votre organisme pour l'exercice 2018-2019.

**5b. Le cumul annuel jusqu'à ce jour** du bilan et du compte de résultats de votre organisme à la fin de septembre 2018.

**5c. Les états financiers** de votre dernier exercice terminé le plus récent. Ces états financiers doivent être préparés par un expert indépendant (et vérifiés à l'externe si possible) puis signés par le président du conseil d'administration de l'organisme. Les états financiers non signés ne sont pas acceptables.

**6. Plan de réduction du déficit/mise à jour OU utilisation des fonds excédentaires** (*s'il y a lieu*)

Si votre organisme a accumulé un déficit de plus de 10 % de ses recettes annuelles, vous devez produire un plan de réduction du déficit incluant un échéancier et des objectifs financiers. Les organismes qui ont signalé un déficit dans leur demande de subvention de novembre 2017 doivent fournir une mise à jour, qu'ils soient ou non encore en position de déficit budgétaire.

Les organismes ayant des sommes substantielles en réserve ou en surplus devraient indiquer à quel usage ces fonds excédentaires seront affectés.

**7. Images pour relations publiques** utilisées à des fins non commerciales par le Conseil des arts de Winnipeg. Ces images peuvent être utilisées dans des documents d'information créés par le Conseil des arts de Winnipeg pour démontrer les résultats des investissements municipaux dans un large éventail d'activités artistiques. Les rapports qui ne sont pas accompagnés d'au moins cinq images seront considérés comme étant incomplets. Veuillez inclure les documents suivants :

**7a. Images numériques** relatives à votre organisme et à sa programmation récente en qualité impression (300 dpi ou points par pouce) en format jpeg sur un support de stockage numérique.

**7b. Références photographiques**, à l'aide du formulaire fourni, avec la description de l'œuvre /image, l'année, le **nom du photographe**, etc. Le formulaire doit être signé au nom de l'organisme autorisant le Conseil des arts de Winnipeg à utiliser ces images à des fins de relations publiques.



Programme de subventions pluriannuelles - *Automne 2018*

## **RAPPORT D'ÉTAPE – SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT**

### **Formulaire d'inscription**

---

Nom officiel de votre organisme : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_ Site Web : \_\_\_\_\_

Directeur de l'organisme : \_\_\_\_\_ Titre : \_\_\_\_\_

Personne-ressource : \_\_\_\_\_ Titre : \_\_\_\_\_

Courriel de la personne-ressource : \_\_\_\_\_

---

N° d'organisme de bienfaisance \_\_\_\_\_ ou Sans objet

Montant de la subvention \_\_\_\_\_ \$ par année pour l'exercice débutant \_\_\_\_\_

Total des recettes d'exploitation inscrit dans les états financiers les plus récents \_\_\_\_\_

Surplus (ou déficit) d'exploitation annuel dans les états financiers les plus récents \_\_\_\_\_

Total de la fréquentation/des tirages pour la  
dernière année complète (toutes les activités) \_\_\_\_\_

---

#### **Liste de vérification des documents requis inclus dans le présent rapport :**

- 1. Formulaire d'inscription du rapport d'étape (la présente page)
  - 2. Changements dans le programme et les activités artistiques
  - 3. Changements sur le plan opérationnel, de la gouvernance et des activités
    - 3a. Liste à jour des membres du conseil d'administration
  - 4. Statistiques sur les activités et le public (PDF)
  - 5. Rapport financier intérimaire
    - 5a. Sommaire financier (PDF)
    - 5b. Cumul annuel à ce jour du bilan et du compte de résultats au 30 septembre 2018
    - 5c. États financiers vérifiés de l'exercice le plus récent, signé par le
  - 6. Plan de réduction du déficit ou utilisation des surplus :  ci-joint ou  sans objet
  - 7. Images pour les relations publiques
    - 7a. Image jpeg à 300 dpi sur support de stockage numérique
    - 7b. Références photographiques et autorisation d'utilisation signée (PDF)
- 

**DÉCLARATION :** *Au nom de l'organisme mentionné ci-dessus et avec son autorisation, nous soussignés attestons qu'au meilleur de notre connaissance, les renseignements fournis dans les présentes sont exacts et complets :*

\_\_\_\_\_  
Signature - Directeur artistique

\_\_\_\_\_  
Nom et titre en majuscules

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature - Agent administratif principal

\_\_\_\_\_  
Nom et titre en majuscules

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature - Président du conseil d'administration

\_\_\_\_\_  
Nom et titre en majuscules

\_\_\_\_\_  
Date

# SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT PLURIANNUELLE - RAPPORT FINANCIER AUTOMNE 2018



Organisme: \_\_\_\_\_

## REVENUS

2017 - 18 reel

2018 - 19 prévision

### Recettes gagnées

Entrées/recettes  
Locations, ventes et commissions  
Adhésions  
Revenu de placements  
Autre (précisez): \_\_\_\_\_


### Secteur privé

Dons de particuliers  
Dons et subventions d'entreprises  
Fondations (précisez): \_\_\_\_\_  
Activités de collecte de fonds  
Contributions non financières


### Secteur publique

Conseil des arts du Canada  
Autre gouvernement fédéral: \_\_\_\_\_  
Conseil des arts du Manitoba  
Autre gouvernement provincial: \_\_\_\_\_  
Conseil des arts de Winnipeg  
Autre municipals (précisez): \_\_\_\_\_


Autre (précisez): \_\_\_\_\_

--	--

### Total des revenus

--	--

## DÉPENSES

Salaires du personnel artistique  
Salaires du personnel technique et du production  
Salaires et honoraires du personnel administrative  
Dépenses de marketing et de promotion  
Activités de collecte de fonds  
Loyer ou hypothèque  
Autre (précisez): \_\_\_\_\_


### Total des dépenses

### EXÉDENT (OU DÉFICIT), FIN DE L'EXERCISE

--	--

### EXÉDENT (OU DÉFICIT), DEBUT DE L'EXERCISE EXÉDENT (OU DÉFICIT), ACCUMULÉ

(doit correspondre aux états financiers)


Subvention de fonctionnement pluriannuelle - Automne 2018

**IMAGES UTILISÉES à DES FINS DE RELATIONS PUBLIQUES**

J'autorise le Conseil des arts de Winnipeg à utiliser ces images à des fins de relations publiques :

\_\_\_\_\_  
Organisme

\_\_\_\_\_  
Signature : représentant ou  
représentante de l'organisme

Description des fichiers image JPEG pouvant être imprimés (300 ppp) et utilisés par le Conseil des arts de Winnipeg, contenus dans l'appareil de stockage électronique ci-joint.

Nom du fichier	Date	Photographe/source	Titre de l'œuvre Description/détails/support